

team+

Échelle
1 : 2500
1 cm = 25 m

- Légende**
- Transports individuels motorisés**
- Roads à grand débit - autoroute
 - Roads principales
 - Roads collectives / Roads de liaison
 - Roads de desserte
 - Traffic agricole autorisé
 - Carrefour
 - Pass
 - Tunnel
 - Mitigation du trafic
 - Limitation de trafic, itinéraires et agents d'ordre autorisés
 - Secteur nécessitant une étude de circulation
 - Accès aux affectations futures et aux secteurs non-construits
- Transports publics**
- Lignes de bus et haltes (station indiquée)
 - N° 208 Nully - Fribourg
 - Halte de bus scolaire (station indiquée)
- Réseau de mobilité douce**
- Chemins de randonnée pédestre
 - Itinéraire cyclable national - Routes de panorama alpin (4)
 - Itinéraire cyclable cantonal utilitaire
 - Chemins piétons / Trottoir
- Stationnement**
- Principaux parkings à vocation publique
 - Stationnement cycliste
- Autres**
- Secteur labo
 - Secteur extension de la zone à bâtir
 - Direction du développement futur
 - Unités de planification
 - Aire forestière
 - Éléments paysagers, haies, arbres
- Énergie**
- Secteur de potentiel éolien
 - Ligne à haute tension aérienne
 - Ligne à haute tension souterraine
 - Réseau de gaz moyenne pression (niveau de principe)
 - Réseau de gaz moyenne pression (niveau de principe)
- Mesures de protection**
- Site protégé aux reptiles
 - Secteur aux oiseaux nicheurs
 - Praire maigres d'importance cantonale - sèches
 - Praire maigres d'importance cantonale - humides
 - Site de reproduction de batraciens d'importance cantonale
 - Corridor batraciens / trafic automobile
 - Corridor à faune d'importance supra-régionale
 - Corridor à faune d'importance régionale
 - Corridor à faune d'importance locale
 - Élément patrimonial remarquable
 - Haies à préserver
- Ressources du sous-sol**
- Zone de captage (S1)
 - Zone de protection rapprochée (S2)
 - Zone de protection éloignée (S3)
 - Secteur de protection des eaux souterraines (S)
 - Secteur d'exploitation de matériaux à préserver
- Ports et secteurs d'usage**
- Port
 - 1 - Le Bry
 - 2 - En Redon
 - 3 - Trémeules
 - 4 - Camping
 - 5 - Villarsvassaux

La position des traces de liaison de mobilité douce est indiquée, tout comme le côté des chemins piétons/trottoirs.

